



**ObsCi**  
Observatoire  
des Criminalités  
Internationales

# DÉVELOPPEMENT DU CRIME ORGANISÉ EN FRANCE : UN ÉTAT DES LIEUX DE LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE AU RENSEIGNEMENT

---

**Gaëtan Gorce** / Co-directeur de l'ObsCi,  
chercheur associé à l'IRIS, membre honoraire du Parlement

Mars 2023



## PRÉSENTATION DES AUTEURS



**Gorce Gaëtan** / Membre honoraire du Parlement, chercheur associé à l'IRIS, co-directeur de l'ObsCi

Ancien collaborateur du Président François Mitterrand, il a été député, puis sénateur de la Nièvre de 1997 à 2017. Il fut membre de la Commission des Affaires étrangères de chacune de ces deux assemblées, et co-auteur de plusieurs rapports consacrés à la Birmanie, les relations Europe/Russie, la crise des migrants ou la gouvernance mondiale du Net. Il a également été membre de la Cnil.

---

## PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire des criminalités internationales (ObsCI) a pour objectif d'étudier et d'analyser en toute indépendance les différents champs des criminalités internationales en appréhendant les problématiques sécuritaires dans leur globalité, en intégrant ses enjeux pour nos sociétés et leurs effets sur les politiques publiques en France comme à l'international. Ses axes d'intervention se concentrent en particulier sur les trafics illicites, la criminalité financière et la corruption, la délinquance, la criminalité environnementale et sanitaire, ainsi que la cybercriminalité.

En mobilisant à la fois des chercheurs et des praticiens de différents pays, l'ObsCI produit des analyses indépendantes qui intègrent leurs incidences économiques, politiques, diplomatiques, sociales, territoriales, étatiques et in fine militaires, dont les interrelations constituent précisément sa géopolitique.

Il a pour objectif d'alimenter les débats publics de manière constructive, ainsi que d'accompagner les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les professionnels et les entreprises sur ces sujets.

Il est dirigé par **Gaëtan Gorce**, chercheur associé à l'IRIS, membre honoraire du Parlement, et **David Weinberger**, chercheur associé à l'IRIS, sociologue.



@ObsClcrim

---

[iris-france.org](http://iris-france.org)



@InstitutIRIS



@InstitutIRIS



institut\_iris



IRIS



IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques

Depuis sa création, l'Observatoire des criminalités internationales (ObsCI) ne cesse d'alerter, avec d'autres, sur le développement préoccupant à l'échelle internationale, et singulièrement en France, du crime organisé et, en son sein, du trafic de stupéfiants.

La Délégation parlementaire au renseignement (DPR)<sup>1</sup> vient dans son dernier rapport du 28 octobre 2022<sup>2</sup> confirmer ce diagnostic, évoquant « *une menace en pleine expansion* » (p.24) et le risque pour la France de devenir un « narco-État » à l'image de ce qui se passerait dans certains pays européens comme la Belgique et les Pays-Bas<sup>3</sup>. La DPR rappelle ainsi opportunément que la lutte contre le crime organisé, « *qui est le fait de bandes organisées ou d'associations de malfaiteurs* », constitue l'une des trois finalités – après le terrorisme et la protection des intérêts majeurs de la nation – les plus invoquées à l'appui des demandes de techniques de renseignement formulées par les services (14,4%).

Cette menace autorise, ayons-le en tête, le recours à des moyens d'investigation spécifiques définis aux articles 706-73 et suivants du code de procédure pénale. En particulier le renseignement criminel, ce qui explique que la DPR se soit saisie du sujet.

## UNE MENACE PRISE EN COMPTE

La DPR se veut tout d'abord rassurante quant à la prise en compte par les services du danger que représente le crime organisé. À la fois, pour la souveraineté et la cohésion de l'État, ses ressources fiscales, son ordre démocratique et la protection des citoyens notamment, mais pas seulement en raison des liens qu'il entretient avec le terrorisme – sans jamais cependant se confondre avec celui-ci à l'échelle organisationnelle –. Elle souligne ainsi que si le terrorisme est devenu depuis 2015 la première des priorités des services de renseignement, ceux-ci n'ont pas pour autant négligé l'enjeu du crime organisé comme l'indique explicitement la stratégie nationale du renseignement arrêtée par le gouvernement en 2019.

La DPR salue à ce titre la solidité de l'engagement de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) du ministère de l'Économie et des Finances en première

---

<sup>1</sup> Une délégation parlementaire au renseignement (DPR), commune au Sénat et à l'Assemblée nationale, a été instituée par la loi du 9 octobre 2007. La délégation comprend huit membres, quatre sénateurs et quatre députés, et a pour mission de contrôler l'action du gouvernement en matière de renseignement et d'évaluer la politique publique en ce domaine. Quatre de ses membres, deux sénateurs et deux députés, sont désignés pour composer la commission de vérification des fonds spéciaux (CVFS) chargée de s'assurer, chaque année, que les fonds spéciaux votés en loi de finances sont utilisés conformément à leur destination. Les travaux de la DPR, de même que ceux de la CVFS, sont couverts par le secret de la défense nationale.

<sup>2</sup> Le rapport est disponible en ligne sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-547-notice.html>

<sup>3</sup> Michel Gandilhon, « Les Pays-Bas, La Belgique, les drogues et la criminalité : un seuil critique ? », *Conflicts* n° 44, mars-avril 2023.

ligne pour prévenir, repérer et réprimer tous les types de trafics internationaux – *via* notamment les techniques de la livraison surveillée<sup>4</sup>, de la géolocalisation en temps réel ou les enquêtes sous pseudonymes – en lien avec tous les services dits du premier cercle, à savoir Tracfin<sup>5</sup>, le renseignement territorial du ministère de l'Intérieur et le renseignement pénitentiaire, la DGSE, et plus encore la DGSJ impliquée tout particulièrement dans la criminalité informatique.

La DPR regrette cependant que les priorités et par conséquent l'affectation des moyens définis par les pouvoirs publics se fassent au détriment de certains aspects de cette lutte, comme la fraude massive à la TVA – *via* le commerce électronique – organisée depuis la Chine sans qu'une action déterminée soit menée à l'échelle de l'Union européenne sans doute pour conserver aux échanges économiques une véritable fluidité.

La DPR indique surtout que si « *plusieurs trafics ont pris au cours des années 2000 un essor [...] en particulier la criminalité environnementale, s'agissant notamment du trafic d'espèces rares ou de recyclage de déchets, et la cybercriminalité* » (p.28), le trafic de stupéfiants, aux dires même du directeur central de la police judiciaire du ministère de l'Intérieur, représentait 70% de l'ensemble de la criminalité organisée.

Certes, précise le rapport, un comité interministériel de lutte contre les stupéfiants a été installé en 2019 dans le prolongement d'un plan national coordonné par l'Office anti-stupéfiants (OFAST), mais l'information entre les acteurs concernés circule mal. Pendant ce temps, la pression des réseaux s'accroît – comme en témoigne la situation dans le port du Havre, devenu la principale porte d'entrée de la cocaïne sur le territoire français<sup>6</sup> – mettant en difficulté les services douaniers dont l'action passe essentiellement par la collecte de renseignement. La complexité des moyens de communication utilisés par les trafiquants nécessite en effet des compétences judiciaires et techniques pointues, qui sont réparties entre les différents services.

## UNE COORDINATION INSUFFISANTE DES SERVICES

Une bonne coopération avec Tracfin, par exemple, dont les moyens s'accroissent et qui dispose d'une vue d'ensemble des flux financiers en lien avec le crime, peut se révéler déterminante notamment pour l'identification des méthodes de blanchiment.

---

<sup>4</sup> Voir sur la question, la note de Johanne Goykovic-Lette : « Le « coup d'achat » : un instrument efficace dans la lutte contre le crime organisé », ObsCI, IRIS, juillet 2021 : <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2021/07/Obs-Criminalit%C3%A9s-internationales-Juillet-2021.pdf>

<sup>5</sup> Tracfin est, au sein du ministère de l'Économie et des Finances, l'organisme chargé de la lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment et le financement du terrorisme.

<sup>6</sup> En 2021, les saisies sur le port normand ont atteint un record avec plus de 10 tonnes contre 2 tonnes en 2019.

L'un des enjeux majeurs repose par conséquent sur la bonne coordination de l'action des services du premier comme du second cercle dans le cadre des enquêtes pilotées par la police judiciaire.

Or, les liens, indique le rapport de la DPR, restent encore insuffisamment formalisés, compliquant le recours des services spécialisés de police judiciaire (OFAST, Office central pour la répression de la traite des êtres humains, Office central de lutte contre le crime organisé, Office central de lutte contre la délinquance itinérante, Office central de lutte contre la criminalité liée aux TIC) aux services de renseignement.

Par ailleurs, les mutations constantes opérées par les organisations criminelles (recours au *darknet*, aux cryptomonnaies, etc.) imposent de rehausser sans cesse le niveau et les moyens techniques des offices et des services. Or, ceux-ci sont freinés dans leur adaptation, pointe le rapport, par de fortes difficultés de recrutement de personnels qualifiés.

Enfin, toujours selon le rapport, la montée des risques de corruption reste insuffisamment prise en compte comme l'illustre encore une fois la situation au Havre. Or, l'importance des sommes en jeu (de quelques milliers à cent mille euros pour le prêt d'un badge d'accès ou le déplacement d'un *container* par exemple) accroît la vulnérabilité des personnels notamment à l'échelle locale, dans la sphère publique comme dans le secteur privé. Cette évolution rendrait nécessaire, prévient la DPR, un arsenal de mesures appropriées qui tarde à être mis en place.

Au final, le rapport de la DPR, confirme clairement l'enjeu que représente aujourd'hui pour le pays la lutte contre le crime organisé et en particulier sa fraction engagée dans les trafics de stupéfiants. Non seulement parce que ceux-ci progressent au point de constituer une menace croissante pour nos institutions et la santé de la population. Mais plus encore parce qu'ils constituent l'axe autour duquel la plupart des autres formes de criminalité organisée sont organisées et financées.

# L'expertise stratégique en toute indépendance.



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

[iris-france.org](http://iris-france.org)



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.